**Concernant l’apprentissage du nombre et des quantités**

Comprendre la notion de quantité implique pour l’enfant de concevoir que la quantité n’est pas la caractéristique d’un objet mais d’une collection d’objets. L’enfant fait d’abord appel à une estimation perceptive et globale. Progressivement, il passe de l’apparence des collections à la prise en compte des quantités. La comparaison des collections et la production d’une collection de même cardinal qu’une autre sont des activités essentielles pour l’apprentissage du nombre…

Stabiliser la connaissance des petits nombres demande des activités nombreuses et variées portant sur la décomposition et recomposition des petites quantités.

La construction des compétences visées par le programme s’appuie sur quatre principes :

* s’intéresser au cardinal du nombre ;
* pratiquer des tâches en amont et en parallèle du dénombrement : comparer, décomposer, compléter des collections pour faire émerger des procédures et se les approprier ;
* se construire des représentations mentales des quantités pour créer des groupements d’objets et des relations entre les nombres ;
* mettre en relation différents contextes d’activités numériques (rituels, comptines, albums à compter, jeux…)

Les compétences visées vont ainsi se structurer à partir de l’élaboration progressive des procédures et de leur stabilisation, de la mise en mots de ces procédures à travers un accompagnement langagier du maître rigoureux et exigeant et de l’entraînement systématique et régulier au travers d’activités et de jeux.

Assez vite les enfants vont être capables d’estimer des quantités, puis ils vont progressivement les comparer, les décomposer et les recomposer, les énumérer pour enfin les dénombrer.

L’élaboration et la mise en œuvre de ces procédures sont des étapes de la construction du nombre qui témoignent du parcours de progrès de l’enfant.

Ce parcours n’est ni linéaire ni identique pour tous.

Aussi l’accompagnement de l’enfant sur le chemin du nombre nécessite une observation attentive de son activité dans les situations proposées par le maître et l’adaptation de ces propositions.

Au terme de situations réitérées de manipulation et de structuration, l’attention de l’enseignant pourra être attirée par la difficulté récurrente de l’enfant à :

* construire une collection témoin (par exemple avec les doigts) de même quantité qu’une collection donnée (cardinal inférieur ou égal à 5) ;
* comparer deux collections :
* soit en associant par correspondance terme à terme les objets des deux collections ;
* soit en construisant une collection témoin (par exemple avec les doigts) à partir d’une des deux collections et en les comparant à l’autre collection ;
* utiliser l’énumération pour dénombrer des collections de 10 objets au plus, fixes ;
* constituer une collection de cardinal inférieur ou égal à 5 (les quantités sont proposées oralement par l’enseignant) ;
* connaître la suite orale des nombres jusqu’à 10 ;
* utiliser le nombre pour retrouver un objet dans une collection rangée de 10 éléments au maximum (numéroter et avoir recours au nombre pour désigner le rang occupé par l’objet).